



Séance du mardi 09 novembre 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le neuf novembre, 18 heures 00, le conseil municipal de la commune de Soueix-Rogalle, régulièrement convoqué le 02 novembre 2021, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Christiane BONTÉ.

<u>Nombre de membres en exercice</u> : 11	<u>Étaient présent/e/s</u> : Christiane BONTÉ, Christine TERRISSE, Thomas GUITTOT, Colette ROMIER, Séverine BARAT, Damien CHAMBOURNIER, Clément MARCHANT, Magali CHARRIERE, Lionel FERNANDES, Catherine TÉQUI, Julien MIROUZE
<u>Présents</u> : 11	<u>Étai/en/t représenté/e/s</u> :
<u>Votants</u> : 11	<u>Étai/en/t excusé/e/s</u> :
	<u>Étai/en/t absent/e/s</u> :
	<u>Secrétaire de séance</u> : Madame CHARRIERE Magali

Ordre du jour :

- Rapport d'activités de la communauté de communes Couserans-Pyrénées pour l'année 2020 ;
- Modification du libellé des statuts de la communauté de communes Couserans-Pyrénées ;
- Désignation d'un référent communal sur l'Aedes Albopictus (moustique tigre) ;
- Travaux village de vacances ;
- Mise en conformité de l'adressage ;
- Point sur les estives ;
- Harmonisation du temps de travail dans la fonction publique territoriale ;
- Participation aux frais de scolarité : commune de Soulan ;
- Questions diverses.

Audition de M. Jean-Pierre GASTON

Avant la séance, le conseil municipal a auditionné M. Jean-Pierre GASTON, propriétaire de la centrale hydroélectrique "La Claire". Il y a notamment été question de la réduction des nuisances sonores pour les riverains ainsi que de la résorption des fuites dans le mur du canal d'amenée d'eau.

Rapport d'activités de la communauté de communes Couserans-Pyrénées pour l'année 2020 - DEL_2021_035

Madame la Maire expose :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.5211-39 ;

Considérant le rapport d'activité présenté en séance du conseil communautaire en date du 23 septembre 2021 ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal prend acte du rapport d'activité de la communauté de communes Couserans-Pyrénées pour l'année 2020, présenté en séance.

Votes pour 11
Votes contre 0
Abstentions 0

Modification du libellé des statuts de la communauté de communes Couserans-Pyrénées

De nouvelles informations concernant ce dossier venant d'être portées à la connaissance des membres du conseil, cette question sera débattue lors d'une séance ultérieure.

Désignation d'un référent communal "moustique tigre" - DEL_2021_036

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis de la délégation territoriale de l'Ariège de l'agence régionale de santé en date du 12/10/2021 portant à la connaissance des élus municipaux la colonisation de la commune par le moustique tigre (*Aedes albopictus*) ;

Considérant la nécessité de nommer dans les meilleurs délais un référent pour la lutte anti-vectorielle pour la commune ;

Madame la Maire précise que le référent communal aura vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la lutte anti-vectorielle.

Il sera destinataire d'une information et sera susceptible d'assurer le lien entre les autorités sanitaires et la population.

Madame la Maire invite le conseil municipal à procéder à la désignation du référent communal "moustique tigre".

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne Madame Christine TERRISSE, adjointe à la maire, en tant que référente communale "moustique tigre".

Votes pour 11

Votes contre 0

Abstentions 0

Attribution d'un marché - Rénovation de la salle d'activités du village de vacances - DEL_2021_037

Vu le code de la commande publique ;

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 8 septembre 2021 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser Madame la maire à signer le marché public suivant :

Rénovation de la salle d'activités du village de vacances

- Lot 1 : Désamiantage couverture, isolation et couverture bacs aciers
Entreprise : Couserans construction, Z.I. Couserans 09190 LORP SENTARAILLE
Montant du marché : 46 000 € HT

- Lot 2 : Isolation par l'extérieur
Entreprise : Enduits Couserans, 27 chemin de Pujole 09200 SAINT-GIRONS
Montant du marché : 23 000 € HT

- Lot 3 : Menuiseries extérieures aluminium
L'appel d'offre étant resté infructueux pour ce lot, il a été attribué en procédure négociée.
Entreprise : Yannick TORTECH, 44 avenue de la résistance 09200 SAINT-GIRONS
Montant du marché : 31 922 € HT

- Lot 4 : Chauffage électrique par plafond chauffant
Entreprise : ECBC, Z.I. Pradas 09190 LORP SENTARAILLE
Montant du marché : 9418,67 € HT

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Votes pour 11
Votes contre 0
Abstentions 0

Mise en conformité de l'adressage

Madame la Maire informe le conseil que l'État débloque de nouveaux fonds pour la mise en conformité de l'adressage dans la perspective des prochains scrutins électoraux. Un plan de financement sera soumis à l'avis du conseil lors de la prochaine séance.

Point sur les estives

Madame Colette ROMIER, Monsieur Damien CHAMBOURNIER et Madame Catherine TEQUI, élus en charge des questions agricoles et pastorales rendent compte au conseil des différentes rencontres intervenues avec les acteurs concernés (groupements pastoraux, fédération pastorale) au sujet des problématiques touchant les estives du "clot de Fontère" ainsi que celles du Bouirex.

Harmonisation du temps de travail dans la fonction publique territoriale

Mesdames Christine TERRISSE et Colette ROMIER exposent que diverses questions touchant les ressources humaines doivent faire l'objet de l'avis préalable du comité technique placé auprès du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Ariège. Ainsi, l'avis du comité technique sera sollicité prochainement sur les points suivants :

- Instauration des cycles de travail et attribution des jours d'ARTT ;
- Instauration de la journée de solidarité ;
- Détermination des critères d'évaluation de la valeur professionnelle.

Une fois l'avis du comité technique rendu sur ces questions, le conseil municipal sera invité à délibérer.

Participation aux frais de scolarité : commune de Soulan

Madame la Maire informe l'assemblée qu'une enfant domiciliée dans la commune a été scolarisée en classe maternelle au sein de l'école de Soulan. La participation aux frais sollicitée par la commune d'accueil s'élève à 700 € pour l'année scolaire.

Question diverses

- Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Madame la Maire informe l'assemblée que la commémoration "communale" se tiendra devant le monument aux morts de Soueix à 10h. La commémoration "cantonale" se déroule cette année à Sentenac-d'Oust à 11h.
- Régularisation de la route de la Serre. Madame TERRISSE informe le conseil que l'ordonnance d'expropriation pour cause d'utilité publique a été rendue par le tribunal judiciaire de Foix en date du 15 octobre. Le classement de la route de la Serre sera donc très prochainement soumis au vote de l'assemblée.
- Madame la Maire informe l'assemblée qu'une manifestation pour dénoncer la violence à l'encontre de la promotion citoyenne des déplacements à vélo est organisée à l'initiative de l'association "ça tourne en bon" le 28 novembre prochain.
- Madame la Maire annonce avoir reçu des bénévoles de l'association "les amis de Saint-Jacques" qui établissent un projet de réouverture d'un chemin de pèlerinage de Compostelle via le Port de Salau. Ils ont été invités à se mettre en rapport avec les services culture de la communauté de communes.

- Madame la Maire informe le conseil qu'elle a été destinataire d'une invitation à l'assemblée générale de l'association PPERMS qui se tiendra le 20/11.
- Problème d'eau à Saint-Sernin. Les conduites d'alimentation de plusieurs bassins d'eau non potable sur le secteur Saint-Sernin sont endommagées ou bouchées. Monsieur FERNANDES s'est rapproché du service des eaux du Couserans (utilisateur d'un bassin d'eau en amont) pour résoudre ces difficultés.
- Madame BONTÉ informe le conseil que l'espace de stationnement au lieu-dit "La Claire" fait face à une importante fréquentation du fait de sa proximité avec l'aire de loisirs et le point restauration. Il devient nécessaire d'agrandir cet espace. Pour cela, des devis seront sollicités auprès d'entreprises spécialisées.
- Hangars de la maison Souquet : Une réflexion doit être menée sur l'avenir des annexes de l'ensemble immobilier Souquet. Plusieurs acteurs du territoire (culturels, sociaux...) ont manifesté leur intérêt pour investir ce lieu. Il est proposé que la commission économie reçoive ces acteurs afin d'étudier les différents projets.
- Enfouissement des lignes à Saint-Sernin : Madame la Maire informe l'assemblée du retard important des opérateurs téléphoniques sur l'enfouissement du réseau. Monsieur CHAMBOURNIER propose de poursuivre l'enfouissement des lignes aériennes (électriques et téléphoniques) sur les secteurs de Soueix et Escarrères.
- Monsieur Clément MARCHANT évoque le problème de différenciation du coût de repas de cantine scolaire selon la commune de résidence des enfants. Madame la Maire propose de contacter les maires des communes concernées.
- Madame Catherine TEQUI évoque l'incendie volontaire de matériel d'un particulier prêté à l'association "ça tourne en bon". Elle sollicite l'aide de la commune pour le remboursement de ce matériel. Madame la Maire propose que l'association adresse une demande à l'ensemble des communes du secteur.
- Incivilités : Monsieur Damien CHAMBOURNIER fait état de la présence de déjections canines sous la halle.
- Les rideaux de la halle Justin Clanet présentent un état d'usure important au niveau des oeillets. Il convient de les faire réparer et de modifier les points d'accroche au sol qui représentent un danger.
- Monsieur Damien CHAMBOURNIER informe l'assemblée que l'association des producteurs du petit marché de Soueix souhaite organiser un marché de Noël le 15 décembre prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune le 17 novembre 2021.